

LE DON DE S'IMPLIQUER

DE NOMBREUSES PERSONNES OFFRENT BÉNÉVOLEMENT LEUR TEMPS, LEUR EXPERTISE ET LEURS SERVICES À ALUMNI HEC MONTRÉAL OU ENCORE À LA FONDATION HEC MONTRÉAL. NOUS LES APPELONS NOS COLLABORATEURS. **LE DON DE S'IMPLIQUER** EST UN PROGRAMME QUI VISE À RECONNAÎTRE LEUR PRÉCIEUSE CONTRIBUTION EN LEUR DONNANT ACCÈS À LA MÊME RECONNAISSANCE QUE CELLE OFFERTE AUX DONATEURS DE LA FONDATION HEC MONTRÉAL.

LES OBJECTIFS DU PROGRAMME LE DON DE S'IMPLIQUER

- Reconnaître la contribution des collaborateurs dans le bon fonctionnement de HEC Montréal;
- Offrir la possibilité aux collaborateurs d'avoir accès au programme de reconnaissance des donateurs de la Fondation HEC Montréal, aux clubs de reconnaissance et aux activités associées;
- Favoriser le maintien et la création de liens avec les diplômés de HEC Montréal;
- Créer des liens entre les collaborateurs, les donateurs et le personnel de l'École.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

**1 HEURE DE BÉNÉVOLAT =
10 POINTS DE RECONNAISSANCE =
10 DOLLARS-DONS**

MAIS QU'EST-CE QU'UN COLLABORATEUR BÉNÉVOLE ?

Un collaborateur bénévole est une personne qui fait quelque chose pour autrui, qui apporte son aide, son expertise et offre de son temps ainsi que ses services à titre gracieux. Il répond à des besoins exprimés par Alumni HEC Montréal ou la Fondation HEC Montréal qui sollicite sa contribution.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

- Le collaborateur doit comptabiliser ses heures et les inscrire dans un fichier qui lui sera transmis par Alumni HEC Montréal.
- Alumni HEC Montréal effectuera un rappel en fin d'année auprès des collaborateurs pour l'obtention du fichier de comptabilisation.
- Un mois après la fin de l'année, le collaborateur devra convertir ses points de reconnaissance en dollars-dons.
- Aucun dollars-dons ne sera encaissable en argent ou assujetti à l'émission d'un reçu d'impôts.
- Au début de l'année, la compilation des heures et des points de reconnaissance repartent à zéro. Ainsi, le collaborateur qui n'aura pas demandé la conversion de ses points de reconnaissance en dollars-dons perdra ce qu'il aura accumulé durant l'année.
- Le collaborateur peut jumeler ses dollars-dons aux sommes d'argent qu'il donne à la Fondation HEC Montréal, ce qui lui permettra d'évoluer dans les clubs de reconnaissance de la Fondation.
- La gestion du programme de reconnaissance **LE DON DE S'IMPLIQUER** relève de la Fondation HEC Montréal.

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE LE DON DE S'IMPLIQUER

	CATÉGORIE PLATINE	CATÉGORIE OR	CATÉGORIE ARGENT	CATÉGORIE BRONZE
	5 000 \$ et plus	2 500 \$ à 4 999 \$	1 000 \$ à 2 499 \$	500 \$ à 999 \$
Remise d'un livre ou d'une publication d'un professeur de HEC Montréal	√			
Invitation personnalisée à une activité de HEC Montréal selon les champs d'intérêt	√	√		
Invitation à une activité de Alumni HEC Montréal	√	√	√	
Mention du nom dans le rapport annuel de la Fondation HEC Montréal	√	√	√	√
Mention du nom sur un tableau de reconnaissance à HEC Montréal	√	√	√	√
Mention du nom sur le site web de la Fondation HEC Montréal	√	√	√	√

Note : L'anonymat est préservé pour tous les collaborateurs qui en font la demande.

Fondation HEC Montréal
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 2A7

Téléphone : 514 340-6896
hec.ca/fondation
facebook.com/FondationHECMontreal